



**Le Conseil municipal,
Légalement convoqué le 17 octobre 2025
Se réunira à l'hôtel de ville
Situé 28 avenue de Verdun
A Villeneuve-la-Garenne :**

Le 23 octobre 2025 à 18 heures

Ordre du jour

Approbation du compte-rendu de la séance du 25 juin 2025

PARTENARIATS EXTERIEURS ET COHESION

- 1 - Approbation de la convention de mise à disposition des installations sportives communales de Villeneuve-la-Garenne avec le Département des Hauts-de-Seine dans le cadre du dispositif « Vacan' sports »
- 2 - Attribution de la convention de subvention dans le cadre du dispositif « Colos apprenantes »
- 3 - Approbation de la création d'un nouveau tarif pour l'entrée aux soirées dansantes et mise en place d'un forfait ménage pour la location des salles municipales de la fosse aux astres
- 4 - Approbation du contrat avec l'A.L.C.O.M.E au titre de la réduction des déchets des produits du tabac dans l'espace public

PETITE ENFANCE & CULTURE

- 5 - Avis d'opportunité du Conseil municipal à l'ouverture de la micro-crèche « Les petits boss » dans la commune
- 6 - Approbation de l'avenant portant reconduction de la convention du 9 janvier 2023 relative à la mise en place d'un projet éducatif de territoire (P.E.D.T) pour une durée de douze mois
- 7 - Approbation du nouveau projet d'établissement de l'école de musique Claude Debussy (2025-2030)
- 8 - Approbation de la demande d'autorisation de classement de l'école de musique Claude Debussy en Conservatoire à Rayonnement Communal (C.R.C) auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (D.R.A.C) d'Ile-de-France

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET CADRE DE VIE

- 9 - Approbation de la convention de financement accordée par la Métropole du Grand Paris au titre du « Plan Vélo Métropolitain »
- 10 - Approbation entre le Département et la Ville du protocole d'accord pluriannuel pour la mise en œuvre du dispositif départemental « Quartiers d'avenir-Hauts-de-Seine » N.P.N.R.U Caravelle
- 11 - Approbation du transfert de la subvention régionale au titre de la convention régionale de développement urbain par l'E.P.T Boucle Nord de Seine à la ville de Villeneuve-la-Garenne pour les opérations d'aménagement des espaces publics, de restructuration de la galerie du mail et de réaménagement du parking N.P.N.R.U centre-ville

- 12 - Approbation de la rétrocession, par l'Etablissement Public Territorial Boucle Nord de Seine à la Ville, du lot n° 110 de la copropriété de l'ilot du mail cadastrée section i numéros 314, 316 et 317, correspondant à un local commercial, sis à Villeneuve-la-Garenne, 225 boulevard Gallieni
- 13 - Approbation de la rétrocession, par l'Etablissement Public Territorial Boucle Nord de Seine à la Ville, du lot n° 164 de la copropriété de l'ilot du mail cadastrée section i numéros 314, 316 et 317, correspondant à un box de stationnement, sis à Villeneuve-la-Garenne, 225 boulevard Gallieni
- 14 - Approbation de la rétrocession, par l'Etablissement Public Territorial Boucle Nord de Seine à la Ville, du lot n°179 de la copropriété de l'ilot du mail cadastrée section i numéros 314, 316 et 317, correspondant à un magasin transformé en logement, sis à Villeneuve-la-Garenne, 225 boulevard Gallieni
- 15 - Demande de garantie d'emprunt du bailleur Hauts-de-Seine habitat concernant l'opération d'acquisition en V.E.F.A de 57 logements locatifs sociaux sis 6-8 boulevard Gallieni au sein de l'opération Rives Nature
- 16 - Demande de garantie d'emprunt du bailleur Hauts-de-Seine habitat concernant l'opération d'acquisition en V.E.F.A de 21 logements locatifs sociaux sis rue Camille du Gast au sein de l'opération Ilot Vert
- 17 - Premier appel à projet : approbation de la convention de versement de subvention au profit de la copropriété Port Sisley au titre du fonds de résidentialisation
- 18 - Premier appel à projet : approbation de la convention de versement de subvention au profit de l'A.S.L Villa Sisley au titre du fonds de résidentialisation
- 19 - Lancement du deuxième appel à projets fonds de résidentialisation pour la sécurisation et l'amélioration des espaces communs extérieurs des copropriétés et associations syndicales libres
- 20 - Demande de création d'un périmètre de Projet Urbain Partenarial (P.U.P) sur le secteur ex-Emmaüs auprès de L'E.P.T compétent en matière d'aménagement, dans le cadre du projet de renouvellement urbain du centre-ville de Villeneuve-la-Garenne
- 21 - Marché municipal - fixation du tarif des droits de place applicable au 1er novembre 2025
- 22 - Lancement d'un concours en vue de la désignation de la maîtrise d'œuvre pour la mission complète d'agencement et d'aménagement intérieur de la future médiathèque et du nouveau théâtre du centre-ville, composition du jury et indemnités de concours
- 23 - Approbation de la modification de la cartographie du stationnement payant sur la Commune
- 24 - Délibération rectificative – Correction d'une erreur matérielle dans la délibération n°27/0859 du 25 juin 2025 relative à l'approbation de l'avenant n°1 de prorogation de la promesse synallagmatique de vente à la société SCCV VILLENEUVE GALLIENI

SECURITES JURIDIQUES

- 25 - Autorisation de signature du contrat de mandat entre la ville et le C.C.A.S relatif aux travaux d'aménagement de la Maison de Sante Pluridisciplinaire (M.S.P) située dans le quartier de la redoute à Villeneuve-la-Garenne
- 26 - Avenant au mandat entre éCo-urbain et la Ville pour la réalisation d'un groupe scolaire et d'un gymnase situé dans le quartier Jean-Moulin

FINANCES

- 27 - AP/CP opération groupe scolaire et gymnase Jean-Moulin

AFFAIRES GENERALES

- 28 - Approbation d'une convention tripartite entre l'association YouCare, la clinique vétérinaire du Colibri et la Ville portant sur la régulation de la population des chats errants sur le territoire de Villeneuve-la-Garenne

Communication de l'octroi de la protection fonctionnelle à Monsieur le Maire, conformément à l'article L.2123-35 du Code général des collectivités territoriales modifié par la loi n°2024-247 du 21 mars 2024

Communication des décisions municipales et des marchés publics pris par Monsieur le Maire en vertu des dispositions de l'article L. 2122-22 du code général des collectivités territoriales

Fait à Villeneuve-la-Garenne, le **7 OCT. 2025**



Pascal Pelain

**Maire de Villeneuve-la-Garenne
Conseiller régional d'Ile-de-France
Conseiller délégué de la Métropole du Grand Paris**